

SANCÉ



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 54 • AVRIL MAI JUIN 2011

Le mot du Maire

Ce samedi 2 juillet, le Château Lapalus était en fête, jamais il n'avait accueilli autant de monde. En effet, les élus ont invité la population pour visiter la nouvelle acquisition de la commune.

Près de 200 personnes se pressaient à l'ombre des arbres pour prendre le premier verre de l'amitié dans une ambiance sympathique, et le pique-nique qui a suivi a été partagé par un grand nombre de Sancéens dans ce cadre champêtre. Les commentaires allaient bon train sur ce château que peu d'habitants connaissaient.

Chacun a pu découvrir l'importance de la construction avec ses dépendances, et notamment un four à pain, et un grand nombre de pièces sur trois niveaux avec une salle d'armes dotée d'une cheminée impressionnante. La question logique qui revenait, « et maintenant qu'allez-vous faire de cette propriété ? ».

A noter que pour la partie constructible du parc, aucun projet d'aménagement ou de construction n'est à l'étude aujourd'hui.

Les idées ne manquent pas pour utiliser les extérieurs et le parc : fête de la musique, 14 juillet, brocante, fête de quartier. Et le château lui-

même ? A l'heure actuelle, nous étudions une éventuelle possibilité d'installation de notre École de Musique Municipale et de la chorale.

Pas de précipitation dans notre décision qui sera prise après concertation avec des professionnels du bâtiment avant tout commencement de travaux.

Au cours de cette journée, beaucoup d'entre vous m'ont fait savoir qu'ils étaient prêts à s'investir pour rénover le château. Alors, la création d'une association « les amis du château » peut-être envisagée, où chacun pourra dans son domaine de compétence apporter sa contribution à la réhabilitation et à l'embellissement de cette magnifique propriété.

A nous, à vous, Sancéennes et Sancéens de faire vivre ce lieu très longtemps fermé et qui profitera désormais aux habitants de notre commune.

En attendant de vous revoir et d'évoquer ensemble ce sujet, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Roger MOREAU, Maire



Les Sancéens à l'heure de l'apéritif

Forum des Associations

Pour la huitième année consécutive, à l'initiative des Associations Sancéennes, un forum sera organisé à la Salle des Fêtes, le samedi 3 septembre.

Cette matinée sera l'occasion d'aller à la rencontre des responsables d'associations, nombreuses sur SANCÉ, de découvrir les différentes activités qu'elles proposent et de s'y inscrire, voire, pourquoi pas, d'envisager d'intégrer l'équipe organisatrice de l'une d'entre elles.

La présence d'un grand nombre de visiteurs constituera un encouragement pour les béné-

voles qui se dévouent sans compter, tout au long de l'année, dans les associations si précieuses à l'animation de la vie de la commune.

La manifestation, qui débutera vers 9 h 30, se terminera aux alentours de midi par un apéritif offert par la municipalité.

Par la même occasion, la municipalité sera heureuse d'accueillir les nouveaux habitants, à 9 h 30, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, pour une présentation de la commune et ensuite, les inviter à faire connaissance avec les membres des associations.

Agenda 21

Dès 2003, le Conseil Municipal de SANCÉ a décidé de mener une vaste réflexion sur le développement de la commune afin d'anticiper les réflexions relatives à l'évolution de l'intercommunalité et à l'urbanisation future.

Parallèlement à la révision de son P.L.U et de l'opération « Cœur de Village », la commune a choisi d'élaborer un Agenda 21. Plusieurs finalités liées au développement durable du territoire communal ont ainsi pu être intégrées dans les plans d'aménagement du territoire.

En mai 2010, un dossier a été adressé au Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, pour l'inscription de la commune dans une démarche de reconnaissance officielle au niveau national qui atteste de la réalité et de la qualité du projet territorial de développement durable.

En décembre 2010, la commune de SANCÉ a été reconnue dans cette démarche « Agenda 21 local France » au titre de la session 2010 avec 46 autres collectivités de France. Elle est la première commune du département de Saône-et-Loire à recevoir ce label, elle rejoint la Communauté de Communes de l'Autunois reconnue en 2008, le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Communauté Urbaine du Creusot - Montceau reconnus en 2009.

Le diplôme

Messieurs Roger MOREAU, Maire, et Henri VOUILLON, Maire adjoint, lors de la remise des trophées à la Bibliothèque nationale de France à Paris le 13 avril dernier.

Conseil Communal des Enfants

La collecte des bouchons est une opération qui marche bien. Merci à tous les Sancéens qui se mobilisent pour cette action solidaire et citoyenne mise en place par les enfants du Conseil Communal et de l'école primaire.

Rappel des points de collecte : École, Salle des Fêtes, Cour de la Mairie.

Dans un autre domaine, les jeunes conseillers avaient manifesté le souhait de visiter et découvrir le refuge de la S.P.A (Société Protectrice des Animaux) de la Grisière à Mâcon.

Le 28 mai, les enfants, des mamans, Madame Geneviève MARC, directrice de l'école primaire, et Madame Christiane ROGIC, conseil-

lère municipale en charge du Conseil Communal des Enfants, ont été accueillis par Madame Rose-Marie JOLLY, présidente de la S.P.A, qui leur a expliqué en détail le fonctionnement du refuge et leur a donné des conseils très utiles pour bien comprendre le comportement d'un animal (à ne pas confondre avec un jouet).

Les enfants se sont montrés très intéressés, d'autant plus que certains ont eux-mêmes un animal, mais à l'issue de la visite, certains minous auraient volontiers adopté un nouveau petit compagnon... !



Le groupe avec Madame Rose-Marie JOLLY, Présidente de la S.P.A.



L'affiche a été conçue par les élèves de CMI.

Amicale Sportive Sancé Basket

Michel Maillet nous a quittés

Michel était président de l'Amicale Sportive Sancé Basket depuis juin 2007. Arrivé au club pour accompagner ses enfants, il s'était rapidement intégré à l'équipe dirigeante, jouant même en basket loisirs. Il était toujours présent pour servir à la buvette, donner un coup de main, ou de balai... Il encouragea sa fille Gaëlle à suivre la voie de l'arbitrage et devint un passionné, perfectionniste, toujours prêt à s'enflammer pour ses équipes.

Lorsque Christophe NILLON a souhaité prendre un peu de recul avec la présidence, ce fut une évidence pour le bureau : Michel devait être le nouveau président de l'Amicale Sportive Sancé Basket. C'est ce qu'il a accepté de bonne grâce, tout en regrettant qu'il n'y ait pas un jeune pour prendre la tête de l'association. Ses quatre années de présidence, il les a passées à la Salle de Sports, toujours présent et disponible, tissant des liens d'amitié et tendant la main à

tout le monde pour que chacun se sente chez lui au club.

Trahi par son cœur en janvier, il a lutté courageusement avec un état d'esprit inchangé, attendant une greffe salvatrice, qui n'a malheureusement pas suffi. Il laisse son club dans la peine et son image ne disparaîtra pas de sitôt de la mémoire des Sancéens.

Mais c'est surtout du côté de ses proches qu'il faut se tourner et tous les membres de l'Amicale Sportive Sancé Basket ne peuvent que partager la peine de Christine son épouse, Thibault et Gaëlle ses enfants et leurs proches et leur dire qu'ils seront toujours là pour eux, même si ce n'est qu'un maigre réconfort.



Aux Couleurs du Temps Fin de saison

Le 8 juin dernier, les membres de l'association « Aux Couleurs du Temps » se sont réunis pour leur repas de fin d'année. Les adhérentes ont pu échanger leurs impressions artistiques sur l'année écoulée, et émettre des souhaits pour la prochaine session.

Il reste encore des places à pourvoir pour les cours de l'année prochaine, qui auront lieu une fois par mois, soit le samedi matin, soit le samedi après-midi, soit le lundi après-midi.

Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un talent de dessinateur pour participer à cet atelier, il vous faut juste l'envie de créer !

« Aux Couleurs Du Temps » sera présente au forum des associations, le samedi 3 septembre prochain, où vous pourrez obtenir plus de renseignements et vous inscrire si vous le souhaitez. Vous pourrez découvrir sur notre stand les créations que nous sommes toutes capables de réaliser !



Yoga

Pour l'année 2010 - 2011, notre activité Yoga se maintient toujours en nette progression avec une trentaine d'adhérents assidus aux cours.

Le 28 Juin 2011 s'est déroulé notre Assemblée Générale, suivie comme d'habitude, d'un bon repas pris en commun.

Nous remercions tout particulièrement notre professeur, Monsieur Jacky MALFILATRE, qui nous dispense chaque semaine son savoir.

Toutes les postures et exercices pratiqués contribuent à améliorer notre épanouissement. Nous apprenons à être plus à l'écoute

de notre corps, à calmer le mental pour accéder à un bien-être et à une certaine sérénité. La prochaine saison débutera par une première séance le lundi 14 septembre 2011, dans la salle du bâtiment préfabriqué (cour du restaurant scolaire), située 12 rue du Bourg, aux horaires habituels : les lundis à 9 h 15 ou à 18 h 15.

Le premier cours de découverte est offert.

Pour tous renseignements :
03 85 29 05 96 ou 03 85 38 79 01

Séance de relaxation



École de musique municipale

Juin en musique

Le 28 juin a eu lieu la Fête de la Musique. Les musiciens ont répété assidument pour proposer aux Sancéens plusieurs concerts en des lieux différents, reliés par un défilé ou on pouvait entonner, entre autres, « les copains d'abord » de Brassens.

Merci aux professeurs, aux élèves, à leurs familles, à nos partenaires financiers et à notre public, sans qui l'école n'existerait pas !

La rentrée 2011

Disciplines proposées :

Bois : Saxophone, flûte traversière, clarinette

Cuivres : trompette, trombone

Cordes : violon, piano, guitare

Percussions

Tous les cours d'instruments s'accompagnent d'un cours de Formation Musicale et de musique d'ensemble, dès que le niveau le permet.

Eveil Musical : (grande section et CP) le lundi de 16 h 45 à 17 h 30

Chœur d'Enfants : le mardi de 16 h 45 à 17 h 30

Orchestre 1^{er} cycle

Ensemble de percussions

Orchestre de l'École : (ados/adultes) le vendredi soir de 20 h 15 à 21 h 45. Cet orchestre vous est ouvert si vous pratiquez un instrument à vent, niveau milieu Cycle I, clavier ou percussions et que vous aimez pratiquer la musique en amateur et dans la bonne humeur !

Groupe de Musiques Actuelles : le lundi soir

Nouveau à la rentrée !

**Cours de chant -
Technique vocale (dès 15 ans)
Places limitées...**

Inscriptions : Remplir le tract de pré inscription disponible en mairie ou sur www.sance.fr ou joindre Madame Cécile BENOIT au 03 85 20 53 66 ou ecole-musique@sance.fr.

Permanence inscriptions : Samedi 3 septembre 2011 à la Salle des Fêtes au moment du forum des associations, ou du 1^{er} au 8 septembre aux heures d'ouvertures de la mairie (sauf le samedi)

Comité de Jumelage

Fidèle à la tradition qui a été mise en place en 1984, par le Comité de Jumelage de SANCÉ avec la commune du Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme) près d'Issoire, les Sancéens rendront visite à leurs amis Vernetois.

L'année dernière, Sancéens et Vernetois se sont retrouvés le samedi soir, pour un match très amical de « bowling », et bien entendu le résultat a été un match nul.

Le dimanche matin, une visite au domaine des Planons à Saint Cyr-sur-Menthon (musée de la Bresse) a précédé un repas « friture » à Crêches-sur-Saône.

Avant d'entonner le traditionnel « ban bourguignon » au départ des Vernetois, Sancéens et Vernetois ont visité la cave de Prissé.

Cette année, c'est au tour des Sancéens de se rendre au Vernet les 24 et 25 septembre 2011.

Samedi 24, départ en car de la place Yves Hall, à 13 heures. A l'arrivée au Vernet, nos amis nous prendront en charge dans les familles.

Le samedi soir, comme d'habitude, le repas sera très animé.

Le dimanche, une découverte de la région est prévue avant le retour à Sancé vers 22 h.

La participation demandée est de 38 € pour les adultes et de 20 € pour les enfants.

Elle comprend pour les deux jours : le transfert en car, les repas, les boissons, les visites.

Les personnes intéressées sont priées de remplir le coupon-réponse joint à ce bulletin et le retourner à la Mairie de SANCÉ avant le 3 septembre 2011.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du Président Alain MICHON

☎ : 06 33 13 18 86

de la secrétaire Jacqueline NICOLAS

☎ : 03 85 34 37 35

et du Secrétariat de Mairie

☎ : 03 85 20 53 60

Nous vous attendons nombreux



Le groupe au domaine des Planons en août 2010.

Information

Depuis quelques mois, un correspondant du Journal de Saône-et-Loire a été affecté à la commune de SANCÉ. Pour l'insertion d'un article, les associations sont priées de prendre contact avec Monsieur Jean-Louis NAVARRO

☎ fixe : 03 85 34 56 02 - ☎ portable : 07 86 29 94 47 - ou jeanlouisnavarro@sfr.fr

► F.N.A.C.A Un superbe Tour de Corse

Comme chaque année, le Comité local F.N.A.C.A de SANCÉ a organisé un voyage d'une semaine pour ses adhérents et amis.

La Corse, « une montagne dans la mer », avait été choisie et c'est un groupe de quarante-neuf personnes qui a participé au périple pour découvrir « l'île de Beauté » comme on a l'habitude de la nommer.

Bastia était le point de départ et d'arrivée du circuit qui a conduit les participants et leurs invités à l'île Rousse par le Cap Corse avec son maquis sauvage, ses vaches en liberté et ses tours génoises.

La région du Nebbio, véritable terre de contrastes, alterne entre vignes et superbes plages de sable fin aux eaux turquoise. Un petit arrêt à Patrimonio dans une cave pour une dégustation et faire le plein, puis direction Saint-Florent, station balnéaire, surnommée "le petit Saint-Tropez de Corse" et route vers Calvi par le désert des Agriates.

Un passage obligé par la côte Ouest et les Calanques de Piana pour une arrivée à l'hôtel à Ajaccio. Visite guidée de la ville impériale et de la pointe de la Parata, d'où l'on a une vue rapprochée sur les îles Sanguinaires. Petit détour éga-

lement au cimetière sur la tombe de Tino Rossi. Corte et sa citadelle, le centre corse, la région la plus montagneuse de l'île, puis Propriano, Sartène, Bonifacio avec ses falaises de pierres blanches, sa citadelle génoise offrant une vue imprenable sur la Sardaigne. Une petite balade en mer était de rigueur avant l'arrivée à l'hôtel à Porto Vecchio.

L'avant dernière journée était consacrée à la découverte des Aiguilles de Bavella, la forêt et le lac de l'Ospedale situé à 945 m d'altitude.

De nombreuses visites guidées ont accompagné ce magnifique séjour avec le beau temps.

Monsieur Jean-Pierre PRIEUR, Président, et les membres du Comité local ont, quant à eux, été pleinement satisfaits d'avoir fait confiance aux Voyages Girardot pour organiser le circuit et tout aussi heureux de l'atmosphère conviviale qui a régné au sein du groupe durant la semaine.

Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, accompagné de son épouse, a participé à cet agréable séjour qui laissera, sans nul doute, d'excellents souvenirs à ses participants qui remercient les membres du Comité pour l'organisation sans faille, dans une ambiance joyeuse et sympathique. ■



Le groupe de participants au lac de l'Ospedale

► Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais

Plus de 1 000 marcheurs étaient présents ce dimanche 8 mai à la randonnée gourmande proposée par l'Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais présidée par Madame Lucette MATINIER.

Un succès énorme bien mérité et encourageant pour la formidable équipe de bénévoles qui ont parfaitement géré de main de maître les accueils et la qualité des étapes de restauration, très appréciés des participants.

Le départ était donné dans la cour de la Mairie avec un petit café et une viennoiserie.

Première étape, le moto-cross avec une douzaine d'escargots.

L'orchestre de l'École de Musique Municipale sous la direction de Monsieur Nicolas GATEAU a généreusement donné des aubades dans la cour de la Mairie au départ, ainsi qu'au moment de déguster les délicieux escargots à la Grisière.

Après quelques kilomètres de plus, les promeneurs se sont retrouvés à la Salle des Fêtes de Sennecelles-Mâcon pour une entrecôte grillée. L'animation musicale étant assurée par Madame Chantal NEMOND de Saint Étienne-sur-Chalaronne.

Encore un peu plus loin, c'est Vallière qui les attendaient avec le plateau du berger, mais une surprise était au rendez-vous pour les marcheurs présents à ce moment-là, Monsieur Joseph MIRA, 88 ans, a chanté des chansons espagnoles pour le plus grand plaisir de tous.

La cour de la Mairie était la fin du circuit avec les traditionnelles et délicieuses gaufrettes bressanes



Messieurs Patrick CHAMPION et Roger MOREAU, Maire, entourent Monsieur Joseph MIRA.

cuites au feu de bois accompagnées d'un Crémant de Bourgogne et d'un café.

Messieurs Roger MOREAU, Maire, et Henri VOUILLON, Maire adjoint, étaient présents pour accueillir Monsieur Gérard COLON, Conseiller Général du canton de Mâcon-Nord et féliciter les organisateurs pour la qualité de leur prestation

Les membres de l'association remercient très chaleureusement les participantes et les participants, les élus de SANCÉ leurs fidèles partenaires, mais aussi les villes de Mâcon et Charnay-les-Mâcon pour leurs soutiens logistiques.

Lors de l'assemblée générale du 26 mai, il a été procédé au renouvellement des membres du bureau qui est composé aujourd'hui - Présidente : Adeline MOLLARD - Vice président : Cyril BATHIAS - Vice présidentes : Florence BOUTARFA et Lucette MATINIER - Trésorier : Daniel MONAVON - Trésorier adjoint : Cyrille LOMBARDET - Secrétaire : Colette VANDROUX - Secrétaire adjointe : Ingrid BELLESSERT - Président d'honneur fondateur : Patrick CHAMPION ■



L'orchestre de l'École de Musique Municipale dans la cour de la Mairie.



Pendant la cuisson des entrecôtes.

Sou des Écoles

Le 20 mars, le Loto a connu un réel succès à la Salle des Fêtes avec la présence de plus de 200 participants, dont environ un tiers ont été récompensés avec des lots de valeur. Pour les ex-æquo, des entrées gratuites dans différents sites du département ont été offertes. Toute l'équipe remercie les généreux donateurs et tous les partenaires et bénévoles qui se sont investis pour que cette manifestation soit une réussite.

Le 9 avril, en partenariat avec la Saga des Pizz', environ 200 pizzas ont été vendues lors de la manifestation contrôlée par Madame Sylvie BERRY, puis le 30 avril, c'est le traditionnel marché aux fleurs, préparé par Madame Brigitte JOLLY et Monsieur Christian DESBOIS, qui a tenu toutes ses promesses. Encore une fois, l'investissement des parents bénévoles a contribué à la réussite de la manifestation. Ainsi, à l'initiative de Madame Myriam CHARLET, un classeur décrivant les plantes a permis de donner des conseils éclairés aux acheteurs.

Le 15 mai, la pluie a quelque peu perturbé la brocante, mais elle a tout de même réuni une soixantaine d'exposants, dont de nombreux Sancéens qui ont maintenu leur présence malgré les averses. L'enthousiasme des bénévoles n'a pas été refroidi puisqu'ils étaient à pied d'œuvre dès 5 heures du matin. Les membres du Sou remercient chaleureusement Monsieur Martial COTE dont c'était la dernière année en tant que responsable de la manifestation.

L'année s'est terminée le 17 juin par le traditionnel spectacle des enfants suivi de la kermesse qui a, elle aussi, été perturbée par la pluie. Un grand merci à tous les parents bénévoles, dont le mérite a été accentué par leur faible nombre pour une manifestation de cette envergure. La mise



Le marché aux fleurs.

en place d'activités variées pour la plus grande joie de tous les enfants nécessite l'implication de beaucoup plus de parents...

La vice-présidente, Madame Florence BOSSU, et le président, Monsieur Thierry SOLIMEO, réitérent leurs remerciements aux parents bénévoles pour leur participation aux différentes manifestations et surtout pour leur esprit d'équipe et leur bonne humeur, dans l'unique but de récolter des fonds permettant à tous les enfants des écoles de SANCÉ de participer à des activités extrascolaires très bien choisies par les enseignantes et toujours très enrichissantes. Mention spéciale également aux trésoriers, Madame Karine TRICHON et Monsieur Pierre-Yves PROTHET, ainsi qu'aux secrétaires, Mesdames Cendrine GIRON et Brigitte JOLLY.

L'association du Sou des Écoles remercie à nouveau tous ses partenaires dont la municipalité et son personnel technique et souhaite à tous de très bonnes vacances d'été.

La fête des écoles avec les grenouilles.



► Déchets ménagers Le suremballage

Chaque année, en France, au moins 4,8 millions de tonnes d'emballages sont mis sur le marché. Les emballages représentent 50 % du volume de la poubelle.

On parle de suremballage lorsque la fonction de regrouper, de protéger ou d'informer les consommateurs sur le produit n'existe pas.

Dans le cadre de la Semaine de la Réduction des Déchets qui a eu lieu du 20 au 28 novembre, le S.I.C.T.O.M (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) du Mâconnais a lancé, en collaboration avec le Centre Commercial E. Leclerc de Mâcon et l'association UFC Que choisir, une opération de déballeage. Les consommateurs avaient la possibilité, en sortie de caisse, de retirer les cartons et les films plastiques enveloppant leurs achats en les laissant dans des conteneurs mis à leur disposition. Cette opération devrait se pérenniser dans ce Centre Commercial. Ce même projet sera proposé également à l'enseigne Auchan de Mâcon.

L'objectif de la Loi « Grenelle de l'Environnement » est de diminuer de 7 % le poids des déchets par personne et que les emballages soient recyclés à 75 %. Par ailleurs, elle impose que, d'ici juillet 2011, chaque grand magasin d'une superficie égale ou supérieure à 2 500 m² propose à sa clientèle des points de récupération en sortie de caisse. L'objectif étant de responsabiliser les consommateurs face à leurs achats. A l'achat d'un produit, nous ne connaissons pas les quantités de ressources et d'énergie qui ont été nécessaires pour le réaliser et notre choix se fait selon différents critères : économiques, esthétiques, environnementaux... Réduire la consommation d'emballages représente une importante source d'économie de matière première qu'on appelle « le sac à dos écologique ». Ce concept qualifie la quantité de matériaux nécessaires pour produire, utiliser, éliminer un bien de consommation ou un service. Dans cette théorie, l'énergie est comptabilisée sous forme de masse.

Exemples : pour une brosse à dent, 1,5 kg de ressources naturelles a été nécessaire ; pour un téléphone portable, 75 kg ; pour un ordinateur portable, 1,5 kg et pour une puce électronique de 0,09 g, 20 kg.

Aussi, évitons tout emballage inutile. Non seulement cela nous évitera de devoir gérer des montagnes de détritiques mais, en plus, nous éviterons des dépenses d'énergie et de matériaux en amont.

Quelques conseils pour éviter le suremballage, préférez l'achat de grands conditionnements, de produits frais à la coupe, d'éco recharges, d'eau du robinet... Votre poubelle s'en trouvera allégée et votre facture également.

Le prix d'un emballage peut représenter 10 à 50 % du coût total d'un produit. Aussi ce coût est répercuté dans le prix d'achat pour le consommateur.

Les industriels ne sont pas en reste face à ces quantités énormes de déchets d'emballages. Le but ultime de cette opération « déballeage en sortie de caisse » est évidemment de leur faire prendre conscience qu'une partie de ces emballages pourrait être évitée.

Au niveau national, plusieurs démarches ont été menées pour réduire cette production d'emballages.

Un concept se développe de plus en plus : « **L'Eco Conception** ». Cela consiste à prendre en compte l'ensemble des impacts environnementaux générés à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, de l'extraction des matières premières en passant par la production, la distribution, l'utilisation puis le traitement en fin de vie.

Plusieurs exemples vous sont présentés ici :

Danone a réduit ses emballages de 30% en 10 ans en supprimant la **cartonnette autour des 4 yaourts**. Cela représente une diminution de 1 600 tonnes de carton soit l'équivalent d'un trajet en voiture de 300 fois le tour de la terre.

A savoir que moins d'emballages dans notre frigo diminue la consommation d'énergie.

Au niveau **des bouteilles plastiques**, en 1994 nous avons consommé 3.1 milliards de bouteilles d'eau et on a utilisé 139 000 tonnes de plastique pour les fabriquer. En 2000, nous avons consommé 3.9 milliards de bouteilles d'eau et nous avons utilisé 129 000 tonnes de plastique. 130 000 tonnes de plastique ont été économisées en 6 ans grâce à l'utilisation du PET au lieu du PVC.

En 1994, une bouteille d'1.5 litre pesait 45.5 g, en 2000 elle ne pesait plus que 33 g. Auchan travaille également pour la réduction des emballages. Depuis 2004, l'enseigne a économisé 8 900 tonnes d'emballages en 5 ans sur les produits de sa marque.

Un exemple d'un produit éco-conçu : **le tube de dentifrice** est vendu sans emballage carton, entraînant pour Auchan une économie de 22 tonnes de carton en un an. De plus, 20% des produits vendus au rayon self-discount sont en vrac : café, céréales, riz, fruits secs.

Autres exemples :

L'adouissant format 3 litres a été remplacé par l'adouissant Auchan concentré de 750 ml, économisant ainsi 46 tonnes de plastique et 1.8 million de litres d'eau en un an.

La suppression du **suremballage** de la mousse au chocolat vendue par 4 représente une économie de 20 tonnes de carton en un an.

Il s'agit d'une éco conception bénéfique pour les consommateurs puisqu'en réduisant l'emballage, Auchan « parvient à baisser le prix de revient des produits et aussi les coûts de transport et ainsi à diminuer l'empreinte écologique des produits. »

D'autres enseignes de la grande distribution participent également à la suppression du suremballage. Même si ce sont les industriels qui génèrent les emballages mis sur le marché, c'est aussi à nous, consommateurs, de faire le bon choix afin d'éviter tout emballage superflu.



La « canisite » construite à l'Ouest de l'espace du Pré des Mares.

► Déjections canines

Avec un nombre sans cesse grandissant de chiens vivant dans les foyers, il n'est pas étonnant de voir proportionnellement croître la quantité de leurs déjections. En effet, les canidés domestiques sèment régulièrement des excréments lors de leurs promenades quotidiennes ! Ces crottes de chiens constituent une véritable nuisance et ce à plusieurs égards. Outre la diminution de la propreté de la commune et des chaussures des passants, ces déjections sont aussi fréquemment responsables de glissades et de chutes occasionnant des blessures. De plus, si le chien n'est pas correctement vermifugé, ses matières fécales peuvent contenir des parasites transmissibles à l'être humain et néfastes pour la santé !

Pour faire face à ce fléau, l'État a rédigé un article, dans son nouveau Code pénal, mettant en garde contre les fameux déchets de nos animaux de compagnie. Ainsi, l'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».

A SANCÉ, la commune a mis à disposition des propriétaires de chien une « **canisite** ». Il s'agit d'une toilette publique pour que les animaux puissent faire leurs besoins sans aucun problème, en toute liberté et en sécurité. Cet espace est situé à l'Ouest de l'espace du Pré des Mares, à proximité du parking du groupe scolaire.

Pour celles et ceux qui n'utilisent pas cet emplacement et par mesure d'hygiène, les crottes de chien sont à emballer avant de les déposer dans les poubelles pour déchets ménagers. Pour ce faire, il est impératif que les propriétaires de chiens se munissent d'un sac plastique dès qu'ils sortent leur animal et qu'ils prennent quelques secondes pour ramasser leurs étrons.

Les déjections canines ne doivent en aucun cas être jetées sur le compost !

La propreté de la commune, c'est la propreté de notre environnement et c'est l'affaire de chacun d'entre nous.

Nous serions tentés de dire « Crotte emballée, commune embellie »

Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2011

Monsieur Patrick CLERC était excusé. Il avait donné pouvoir écrit à Madame Françoise BAJARD

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

► **ADOpte** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2011 ;

► **ADOpte** le Projet d'Établissement 2010 - 2014 de l'École de Musique Municipale, ainsi que les divers règlements encadrant le fonctionnement de l'école ;

► **APPROUVE** le C.R.A.C (Compte Rendu Annuel au Concédant) 2010 présenté par la Sema Mâconnais - Val de Saône - Bourgogne du Sud, concessionnaire chargé de l'aménagement de la Z.A.C du Centre Bourg ;

► **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec l'État pour la transmission électronique d'actes soumis au contrôle de légalité de la Préfecture ;

► **PREND CONNAISSANCE** du bilan social 2010 dressé par Madame Françoise BAJARD, Adjointe aux Affaires Sociales ;

► **ACTUALISE** les tarifs et la redevance du crématorium délégué au Centre Funéraire ROLET ;

► **AUTORISE** la vente d'une parcelle communale pour permettre l'agrandissement du parking du Centre Funéraire ROLET ;

► **SOLLICITE** une subvention régionale au titre de la protection des milieux naturels ordinaires pour l'aménagement de la source du Parc des Lavois ;

► **ABROGE** la délibération du 14 mars 2011 modifiant la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique 2ème classe ;

► **MET A JOUR** la délibération du 4 décembre 2004 sur les modalités d'application du travail à temps partiel des agents communaux ;

► **DÉCIDE** de s'associer au C.D.D.F (Conseil des Droits et Devoirs des Familles) de Charnay-lès-Mâcon, dans le cadre du C.L.S.P.D (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de Charnay-lès-Mâcon et des communes associées et **DÉSIGNE** Mesdames Blandine BERREZ et Christiane ROGIC, Conseillères Municipales au titre des représentants de la commune pour siéger au C.D.D.F lorsqu'il sera nécessaire de le réunir ;

► **ACCEPTE** le projet de dissimulation du réseau de télécommunication de la partie Sud de la rue de la Fontaine présenté par le SY.D.E.S.L (SYndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire) ;

► **VALIDE** le choix de l'entreprise GRS Sols Sportifs pour le remplacement du revêtement de sol de la Salle de Sports ;

► **CONFIRME** que la Salle de Sports sera fermée pour travaux du 20 juin au 5 septembre 2011 inclus ;

► **APPROUVE** le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, rédigé par Monsieur Henri VOUILLOIN, Maire Adjoint. Ce document fait ressortir le coût de la part assainissement collectif à 1,789 € T.T.C le mètre cube, soit une hausse de 1,19 % par rapport à l'année 2009 (1,7679 €). Le prix de revient du mètre cube d'eau potable à la charge des abonnés de SANCÉ et qui intègre toutes les composantes, s'élève pour 2010, à 3,7412 € T.T.C le mètre cube, soit une hausse de 1,08 % par rapport à 2009 (3,7013 €) ;

► **OCTROIE** les subventions communales 2011 suivantes :

• Amicale des Chasseurs	200,00 €
• Amicale des Chasseurs Subvention 14 juillet	1 500,00 €
• ACCM (Association des Cuisiniers des Collectivités du Mâconnais)	614,00 €
• Aux couleurs du temps	400,00 €
• Chorale Si l'on chantait	742,50 €
• Club de la Tour	785,00 €
• Comité de Jumelage	1 300,00 €
• Entraide paroissiale	942,50 €
• FNACA - Comité local	342,50 €
• Sou des Ecoles	1 942,00 €
• Amicale Sancé Basket	1 527,50 €
• Association Sportive de Sancé (section gym, yoga, danse)	1 500,00 €
• Jet Ski Club du Val de Saône	200,00 €
• Karaté Club (Ecole des 3 énergies)	300,00 €
• Sancé Football Club	1 142,50 €
• Sancé Tennis	1 000,00 €
• ACFA - BTP AUTUN	30,00 €
• Centre Interprofessionnel de formation Lameloise	90,00 €
• Groupe scolaire Ste-Marguerite - VEROSVRES	120,00 €
• DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale)	100,00 €
• ADOT 71 (Association pour le don d'organes)	100,00 €
• ASSAD (Association de Soins et de Services à Domicile)	900,00 €
• Croix Rouge Française	160,00 €
• Les Restaurants du Cœur	310,00 €
• Lutte contre le cancer (ligue départementale)	160,00 €
• PEP 71 (pupilles de l'enseignement Public)	160,00 €
• Vie & Liberté	250,00 €
• CLEM Association	150,00 €

Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE

► **Du jeudi 1^{er} septembre au jeudi 8 septembre** : Inscriptions à l'École de Musique Municipale aux heures d'ouverture de la mairie (sauf le samedi)

► **Samedi 3** : Forum des Associations Sancéennes, à partir de 9 h 30 à la Salle des Fêtes, suivi d'un apéritif

► **Samedi 3** : Concours de pétanque organisé par l'Amicale Sportive Sancé Basket

► **Rentrée des classes, le lundi 5 septembre**

► **Samedi 24 et Dimanche 25** : Rencontre du Comité de Jumelage de SANCÉ avec celui du VERNET-la-VARENNE. Déplacement des Sancéens au Vernet

OCTOBRE

Dimanche 16 : Thé dansant organisé par la F.N.A.C.A

Dimanche 30 : Loto organisé par Sancé Football Club

Vacances scolaires de la Toussaint, du samedi 22 octobre 2011 après la classe au mercredi 2 novembre (reentrée le jeudi 3 novembre).